

Fiche de poste

Agent d'entretien en crèche

Sa mission :

Il (elle) est garant(e) de l'hygiène des locaux .

Ses tâches sont d'effectuer l'enchaînement des travaux nécessaires au nettoyage et à l'entretien des locaux.

Il(elle)est sous la responsabilité du directeur de la structure.

Ses responsabilités au sein de l'établissement :

- Respecter le planning (savoir organiser son travail en fonction)
- Nettoyer les locaux administratifs, techniques ou spécialisés
- Trier et évacuer les déchets courants (corbeilles à papiers, poubelles); maîtriser les règles d'application du tri sélectif
- Nettoyer les revêtements de sol (balayer à l'humide)
- Baliser les zones glissantes
- Nettoyer les surfaces vitrées de plain-pied, les meubles et les accessoires
- Nettoyer et désinfecter les installations sanitaires
- Contrôler le contenu du chariot de ménage et l'approvisionner
- Maitriser le mode d'emploi et l'usage des différents matériels mécanisés utilisés pour le nettoyage
- Connaître les spécificités des différents produits d'entretien, leurs contraintes d'utilisation, leur toxicité et savoir les doser
- Respecter les règles d'hygiène et de sécurité, ainsi que les protocoles mis en place par la structure
- Aérer les pièces
- Entretenir et ranger le matériel utilisé
- Remonter à son supérieur hiérarchique toute constatation de dysfonctionnement ou anomalie (ampoule défectueuse, fuite d'eau...)
- Savoir rendre compte de son action

Son action à la buanderie :

- Appliquer le protocole d'hygiène en vigueur
- Trier le linge sale, charger les machines en respectant les règles d'usage
- Assurer la bonne utilisation et l'entretien des machines
- Plier, ranger et distribuer le linge

Son action auprès des familles :

- Adopter un comportement accueillant et chaleureux
- Veiller à fournir des sur-chaussures propres et en nombre suffisant



Les savoirs-être et les savoirs-faire d'un(e) animateur(trice) recherchés par l'équipe Mila :

Respect de la confidentialité, organisation, autonomie, communication, rigueur, ponctualité, amabilité et discrétion lors de l'intervention dans des locaux occupés, disponibilité, ne pas porter de jugement de valeur, esprit d'équipe et professionnalisme.
Connaissance des règles d'hygiène.